

FR

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Conformément à l'Annexe III du (EU) Nr. 305/2011 (Règlement Produits de la Construction)

**Rapid MSM**  
**No. Hilti-IS-DoP-001**

1. Code d'identification unique du produit type: Rapid MSM
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : Les numéros de type et de lot figurent sur l'emballage / le produit.
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Usage prévu :	Assemblage d'extrémités de tube en fonte et/ou de robinetterie
Disponible pour les tubes en fonte [DN] :	50, 70, 75S, 80, 100, 125, 150, 200

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5: HILTI Corporation, Business Unit Installation, 9494 Schaan, Principality of Liechtenstein
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2: n/a
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: Système 1
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : MPA NRW, Materialprüfungsamt Nordrhein-Westfalen, Marsbruchstrasse 168, 44287 Dortmund a réalisé les tâches à exécuter par une tierce partie conformément à l'annexe V selon le système 1 et délivré la lettre de confirmation le 2 septembre 2009 conformément à la norme EN 877.
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée: n/a

### 9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performance
Aptitude à l'emploi	conforme
Étanchéité à l'eau (pression interne positive)	conforme
Étanchéité à l'eau (pression interne positive)	conforme
Étanchéité à l'air	conforme
Résistance thermique	conforme

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

**Peter Rupp**  
 Head of Business Unit Installation

**Gunnar Wald**  
 Head of Quality Management BU Installation

 Hilti Aktiengesellschaft, Schaan, 1<sup>er</sup> juillet, 2013